35e ANNÉE N° 51 — 5 Centimes — MARDI 7 MAI 1895

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

*Les abonnements se paient d'avance. — Joindre* **50 centimes** *à chaque demande de changement d'adresse*

**ADMINISTRATION**

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

**PUBLICITÉ**

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — ..... 50 —

*La publication des* **Annonces légales et judiciaires** *de tout le département est facultative dans le* Journal du Lot.

*Cahors, le 7 Mai*

## Mouvement de la population

EN FRANCE

Le dernier rapport présenté au Président de la République par le ministre du commerce et de l'industrie, sur le mouvement de la population en France pendant l'année 1893, présente un intérêt particulier et marque une amélioration notable dans la situation. Pendant cette année, il a été enregistré :

287.294 mariages ;
874.672 naissances ;
867.526 décès ;
61.84 divorces.

En 1893, on a compté 18.825 naissances de plus et 8.362 décès de moins qu'en 1892, ce qui a amené, à la place d'un déficit de 20.041 habitants sur l'ensemble de la France, un léger excédent de 7.147 naissances. Quant aux mariages, ils se sont maintenus à un taux supérieur à la moyenne de 280.000 constatée pendant la période décennale 1881-1890.

Comme toujours, les départements montagneux, ceux qui fournissent le plus d'adultes à l'émigration, restent ceux où la nuptialité est la plus faible : Basses-Pyrénées, 5,6 pour 1 000 habitants ; Hautes-Pyrénées, 6 pour 1.000 ; Corse, 6,3 pour 1.000 ; Haute-Savoie, 6,5 pour 1.000. Au contraire, les mariages ont été moitié plus fréquents, soit de 8 à 9 pour 1.000 dans le centre de la France : Allier, Creuse, Dordogne, Loire, Haute-Vienne, et dans les départements qui renferment de grandes villes : Nord, Seine-Inférieure, Seine.

Le chiffre des naissances, qui se relevait déjà depuis 1890, a augmenté de 18 825 unités, et s'est élevé à 874.672 dont 446 mille 957 pour le sexe masculin et 427.715 pour le sexe féminin.

L'augmentation a porté sur 71 départements sur lesquels la Bretagne arrive au premier rang. Il a été relevé des diminutions faibles il est vrai, dans 16 départements situés à l'est, au sud-est et au midi. Cependant, alors que chacun d'eux accuse une diminution de quelques unités, ceux du Doubs et de l'Isère présentent des déficits respectifs de 171 et 184 naissances. La natalité générale a été de 22,9 par 1.000 habitants, variant de 14,9 pour 1.000 dans le Gers, à 33,5 dans le Finistère

Voici le classement des départements d'après leurs taux de natalité :

14,9. — Gers.
15 à 16. — Lot-et-Garonne.
16 à 17. — Lot, Tarn et-Garonne, Yonne.
17 à 18. — Charente-Inférieure, Côte-d'Or, Haute-Garonne, Orne, Hautes-Pyrénées.
18 à 19. — Ariège, Charente, Gironde, Indre-et-Loire, Maine-et-Loire, Haute-Marne, Puy-de-Dôme
19 à 20. — Ain, Aube, Eure, Nièvre, Rhône, Sarthe, Vaucluse.
20 à 21. — Allier, Ardennes, Aude, Calvados, Cher, Dordogne, Drôme, Isère, Jura, Meuse, Seine-et-Marne, Deux-Sèvres, Tarn, Var, Vienne.
21 à 22. — Creuse, Eure-et-Loir, Indre, Landes, Loire-et-Cher, Loiret, Mayenne, Haute-Saône.
22 à 23. — Aisne, Cantal, Hérault, Loire-Inférieure, Manche, Meurthe-et-Moselle, Oise, Basses-Pyrénées, Saône-et-Loire, Seine et-Oise, Somme
23 à 24. — Basses-Alpes, Alpes-Maritimes, Aveyron, Doubs, Gard, Marne, Savoie, Haute-Savoie, Vendée.
24 à 25. — Corrèze, Loire, Pyrénées-Orientales, Seine, Vosges.
25 à 26. — Hautes-Alpes, Ille-et-Villaine, Haute-Loire.
26 à 27. — Ardèche, Bouches-du-Rhône, Belfort, Haute-Vienne.
27 à 28. — Lozère.
28 à 29. — Côtes-du-Nord, Seine-Inférieure.
29 à 30. — Corse.
30 à 31. — Morbihan, Nord.
31 à 32. — Pas-de-Calais.
33 à 34. — Finistère.

Comme les années précédentes, la plus faible natalité se rencontre au centre du bassin de la Garonne, en Bourgogne, dans le Maine et l'Anjou.

Les départements de la Bretagne, le Nord et le Pas de-Calais, la Corse, la Seine Inférieure, la Lozère, conservent, à peu de chose près, leurs rangs et se distinguent par une forte natalité, dépassant 30 p. 1000 dans le Pas-de-Calais, le Nord, le Morbihan et le Finistère.

Il faut reconnaître que les départements du Nord, du Pas-de-Calais et de la Seine-Inférieure, ne doivent le taux élevé de leur natalité générale, qu'à l'appoint des naissances naturelles lesquelles sont relevées annuellement en très grand nombre, depuis la ceinture méridionale du bassin de la Seine jusqu'à la frontière de Belgique.

Le nombre des décès s'est élevé à 867,526 dont 449,682 du sexe masculin et 417,844 du sexe féminin. Ces nombres accusent une proportion de 22,8 pour 1,000 habitants. Bien que la mortalité ait diminué sur l'année précédente de 8,362 décès, elle continue à être fort élevée. C'est, d'ailleurs, sur la mortalité que se règle, en France, l'accroissement ou la diminution de la population, et c'est sur elle notamment que doit se fixer l'attention des pouvoirs publics et des hygiénistes. La mortalité de 1893, supérieure de plus de 20,000 unités à la moyenne de la période décennale 1881-1890, s'est encore aggravée dans 37 départements. Les départements qui ont le plus souffert de cette aggravation sont la Loire-Inférieure, le Morbihan, le Finistère, la Sarthe, les Côtes-du-Nord, la Vienne, la Vendée, l'Hérault, les Bouches-du-Rhône, les Pyrénées-Orientales, le Doubs.

Comme les années précédentes, c'est dans le centre — Creuse, Cher, Allier, Indre — que l'on relève la mortalité la plus faible : 16 à 19 décès pour 1,000 habitants.

Dans les départements baignés par la Méditerranée ainsi que dans ceux qui, à l'autre extrémité de la France, sont bordés par la Manche, on relève, au contraire, la plus forte mortalité.

Du rapprochement des chiffres des naissances et de celui des décès, il résulte que l'accroissement de la population a été de 7,146 âmes. Distingués suivant le sexe, les résultats sont tout différents : l'effectif du sexe masculin, par le jeu des naissances et des décès s'est trouvé réduit de 2,725 unités, tandis que le sexe féminin se trouve avoir gagné, malgré l'infériorité du chiffre des naissances féminines 9,871 unités.

Dans 36 départements il y a eu des excédents de naissances, dans 51 il y a eu des excédents de décès Les foyers de population restent situés en Gascogne, en Bourgogne et en Normandie ; ceux de repopulation dans le Nord et en Bretagne.

En résumé, la situation, nous le répétons avec satisfaction, s'est notablement améliorée.

J. QUERCYTAIN.

## INFORMATIONS

### L'Expédition de Madagascar

**Proclamation du général Metzinger**

*Le Tageblatt*, de Berlin, reçoit de M. Eugène Wolf, son correspondant à Majunga, la proclamation du général Metzinger, commandant actuel des troupes françaises à Madagascar. La proclamation est en langue malgache. En voici la traduction littérale :

Paroles du général commandant les soldats du premier corps des troupes qui viennent pour combattre :

Il vous dit :

» Enfants de Madagascar, les Français sont venus à Madagascar aussi nombreux que des fourmis et ils sont venus pour monter jusqu'à Tananarive. Ils ne sont pas venus pour vous prendre vos propriétés, ni la terre de vos ancêtres, mais pour forcer le gouvernement hova à exécuter avec équité et loyauté une précédente convention.

» Quand la guerre sera terminée et que le pays

---

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 14

## Le Roi des Braves

Par JULES DE GASTYNE

VI

— Eh bien ! murmura-t-il avec un air de satisfaction joyeuse, ce n'est pas plus difficile que cela. Me voilà héritier de mon frère ; mais c'est égal, il ne faudrait pas plusieurs secousses comme celle que je viens de subir pour avoir des cheveux blancs. C'est ma terreur même qui m'a sauvé... si je n'avais pas crié involontairement.

Tout en monologuant, il se revêtait.

La nuit venait maintenant.

Le brouillard s'attachait aux vitres, assombrissant la pièce, qui n'était pas très claire, même en plein jour, à cause des grands murs d'en face qui la dominaient.

L'hôtel était silencieux et semblait désert.

— Tout marche comme sur des roulettes, murmura Jean de Kermor.

Quand il fut habillé, qu'il se fut assuré qu'il avait encore la liasse de billets de banque volée à son malheureux frère, il se dirigea vers le cabinet, dont il ouvrit la porte...

Malgré sa fermeté, son sang-froid, il fit un pas en arrière.

La petite pièce était éclairée d'un reste de jour blafard comme un jour de tombe... et cette clarté sépulcrale tombait sur le visage de son frère, livide et déjà marbré de taches noires, produites par le poison... Jean de Kermor fit un geste comme pour protester contre son mouvement de faiblesse.

— Allons, s'écria-t-il est-ce que je deviendrais un enfant ?

Il prit le cadavre sous les bras et le souleva ; mais le corps, raidi déjà, retomba et frappa le parquet avec un bruit sourd.

Jean de Kermor eut un mouvement de colère...

— Il n'y a pourtant pas de temps à perdre, murmura-t-il.

Il embrassa le corps de ses bras, pour mieux le saisir.

Sa bouche touchait presque celle de son frère, mais il ne sourcilla pas.

Il souleva le cadavre comme une plume et le porta sur le lit.

Là, il lui enleva ses vêtements aussi vite qu'il put, le coucha à la place qu'il avait occupée lui-même, ramena les couvertures sur lui jusqu'au menton...

Il referma la porte du cabinet, mit les vêtements de son frère au pied du lit, à la place des siens, puis quand il vit que la chambre avait absolument le même aspect que lorsque le garçon l'avait quittée, il ouvrit avec précaution la porte du couloir.

Le couloir était désert et le plus grand silence régnait dans l'hôtel.

On n'avait pas encore commencé à allumer.

Jean de Kermor jeta un dernier regard sur le lit où reposait son frère, puis il ferma la porte et s'élança dans le corridor, qu'il franchit en marchant sur la pointe des pieds. Il descendit l'escalier avec les mêmes précautions, et, en passant devant le bureau, il sortit son mouchoir comme pour se moucher et s'en couvrit la figure...

Personne n'avait fait attention à lui.

Il traversa rapidement la cour et se trouva dans la rue...

Là, il respira...

Les plus grands dangers étaient conjurés.

Il chercha des yeux un fiacre vide, en aperçut un, lui fit signe et monta dedans.

— Passages des Thermophiles, n° 7, cria-t-il au cocher.

— Dans quel quartier, demanda celui-ci ?

— A Montrouge.

— Bien, monsieur.

L'automédon fouetta sa bête, et le fiacre disparut.

Nous allons laisser rouler Jean de Kermor vers l'endroit où il se dirige et rentrer dans l'hôtel.

Un quart d'heure à peine après le départ du bandit, le garçon d'hôtel revenait, accompagné d'un médecin.

Il ouvrit la porte avec précaution.

La pièce était dans une obscurité complète.

— C'est moi, monsieur le comte, dit le domestique, avec monsieur le médecin.

Personne ne répondit.

— Il dort, sans doute, fit l'employé.

— Il faut de la lumière, murmura l'homme de l'art.

Le garçon alla à la cheminée, enflamma une allumette, mais avant qu'il eût pu allumer une bougie, la lumière lui tomba des mains et il recula vers le docteur en poussant un cri d'effroi.

— Qu'y a-t-il ? demanda celui-ci.

— Ah ! monsieur !

— Quoi, parle donc !

— Monsieur le comte est mort !

— Mort !

— J'ai vu sa figure... elle est toute noire...

— Toute noire ? fit le médecin... presse-toi d'allumer.

— Ah ! monsieur... je n'ai plus la tête à moi. Dire que tout à l'heure encore...

Le docteur fit un geste d'impatience.

— Donne-moi la boîte !

Le garçon la lui remit.

Le médecin alluma.

Il prit la bougie et se dirigea vers le lit.

Il eut aussi un sursaut d'effroi involontaire...

— Il est mort, n'est-ce pas, monsieur ? s'écria le garçon, qui restait à l'écart, n'osant pas s'approcher.

— Et vous dites, fit le docteur sans répondre, qu'il y a un quart d'heure ?

— Une demi-heure peut-être, monsieur...

— Cet homme vivait, parlait ?

— Oui, moosieur, puisqu'il a dicté son testament devant moi, même que j'ai signé comme témoin.

— C'est singulier, murmura l'homme de l'art

Il souleva les couvertures, écarta la chemise.

Tout le corps était couvert, comme la figure de boutons et de plaques noirâtres. (*A suivre.*)

sera pacifié, les affaires augmenteront et doubleront. Si les habitants reviennent dans leurs foyers, il ne leur sera infligé aucun châtiment, mais ils seront considérés comme fidèles et dignes de confiance. Il ne sera plus imposé aucune corvée, soit à ceux qui travaillent pour le gouvernement hova, soit aux soldats qui n'étaient pas payés par leurs gouverneurs, car ce sont eux qui vivent de votre propriété. Tel est l'usage de votre gouvernement.

» Mais dorénavant, personne, pas un seul, ne pourra plus vous dire : « Ceci est pour moi » et personne n'aura plus à répondre : « Je suis ton esclave. »

» L'ordre ne sera pas rétabli dans le pays tant qu'il y aura des gens qui font le mal et qui appartiennent à quelque bande de brigands. Avec eux, votre moisson sera toujours perdue. Il y a eu des négociants français assassinés, leurs propriétés ont été pillées et détruites. Nous ne pouvons pas tolérer cet état de choses, car, de cette manière, les sujets malgaches ne peuvent prospérer. Il faut transformer ce qui est mauvais en bon ; il est aussi nécessaire, si cela est possible, de pouvoir faire justice de qui que ce puisse être, grand ou petit, quel qu'il soit et où qu'il soit.

» Et quand ce changement merveilleux aura eu lieu, quand chacun possèdera sa propriété, aussi bien le grand que le petit, chacun sera content, personne ne sera plus dépouillé et les bandes de voleurs se disperseront. Alors les affaires augmenteront et seront bonnes, ce qui vous rendra tous heureux et ce que je viens de vous dire est la raison de la résolution de la France.

» Pendant longtemps, elle l'a tenue en suspens, et elle a cherché à s'entendre par l'amitié et les bonnes paroles avec le gouvernement hova, mais Rainilaïarivony n'a pas voulu entendre les bonnes paroles que la France lui a données, tandis qu'il a écouté quelques mauvais conseillers qui pensaient mal et ont de mauvais desseins. Les mauvais conseillers et amis peuvent être comparés au feu ; mais à cause d'eux on ne peut pas plus longtemps en France fermer les yeux.

» Avec ses canons et ses fusils, la France prendra ce que l'amitié n'a pu obtenir ; et ce qui vient d'être dit est la cause de la guerre et de la misère. Pour ceux qui seront avec la Farnce, elle aura bon cœur et elle leur montrera de l'amitié ; mais s'il y a de mauvais hommes qui cherchent à empêcher la France de faire ce qu'elle à résolu, malheur à eux !

Majunga, 4 mars 1895.

METZINGER,
*Général en chef des soldats au commencement de la guerre.*

Pour traduction conforme :
*L'élève-drogman,*
A.-M. GUEDES.

### Succès important à Madagascar

Un télégramme du général Metzinger vient de parvenir au gouvernement et annonce un important succès de nos troupes à Madagascar.

Le 2 mai, jeudi, les colonnes expéditionnaires ont enlevé la ville importante de Maroway, ainsi que la ligne des ennemis sur Auparilava.

Cette manœuvre s'est exécutée par une attaque combinée de la division navale et des forces de terre.

Un détachement se porte sur la ville de Mahabo.

Les Hovas ont pris la fuite dans la direction de l'Est et du Sud, abandonnant leurs canons, leurs munitions et leurs approvisionnements.

Nous avons eu un tirailleur tué et cinq blessés.

Cette victoire est non-seulement sérieuse pour les résultats matériels, mais surtout pour l'effet moral qu'elle va produire dans l'île.

### Le Pape et le droit d'accroissement

Une dépêche de Rome affirme que le pape est résolu à laisser toute liberté aux catholiques français, sur la question du droit d'accroissement.

# CHRONIQUE LOCALE
## ET REGIONALE

## Le Monument Canrobert

Constantinople, 22 avril, 1895.

Monsieur le Maire,

L'éloignement ne m'a pas permis de répondre plus tôt à votre appel, en vous adressant ainsi qu'à vos collègues mes remerciements pour une désignation qui me touche.

Le Préfet de Constantine ne peut se dérober à l'honneur qui lui est fait ; il sera fier de s'associer à ceux qui veulent glorifier la mémoire d'un héros qui, à Constantine, à Zaatcha, sur tant de champs de batailles de la terre africaine, versa son sang pour augmenter le patrimoine de la France ; qui plus tard contribua si puissamment aux triomphes de l'armée française ; et fut enfin, au moment des sinistres défaites, parmi ceux qui sauvèrent l'honneur national.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, et cher Compatriote, l'assurance de ma considération très distinguée.

*Le Préfet de Constantine,*
*Chevalier de Légion d'honneur,*
LASCOMBES.

* * *

Paris, 26 avril 1895.

Monsieur,

En réponse à votre lettre du 15 avril courant, je me fais un agréable devoir de vous informer que j'accepte avec plaisir votre aimable proposition de faire partie du comité de patronage institué par la ville de Saint-Céré, en vue de l'érection d'une statue à l'illustre et regretté maréchal Canrobert.

En vous remerciant de l'honneur que vous avez bien voulu me faire, en m'associant à cette œuvre si intéressante et si sympathique, je vous prie, Monsieur, de vouloir bien agréer, l'assurance de ma considération et de mes sentiments les plus distingués.

Général Baron de FRÉÉDERICKS,
*Attaché militaire de Russie à Paris.*

Nos lecteurs remarqueront que le général baron de Fréédericks est un ancien adversaire de l'illustre maréchal, en Crimée. Ils peuvent donc juger de l'importance de l'adhésion de l'attaché militaire russe à Paris.

* * *

Paris, 19 avril 1895.

Monsieur,

J'accepte avec reconnaissance l'honneur de faire partie du comité de patronage pour élever une statue au maréchal Canrobert, mon ancien chef et ami depuis cinquante ans — honneur des armées françaises, modèle de désintéressement, de discipline et de vaillance chevaleresque.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Général PICARD.
*Grand'croix de la Légion d'honneur.*

* * *

Paris, le 19 avril 1895.

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous envoyer mon adhésion, que vous avez bien voulu me demander, à l'hommage que la ville de Saint-Céré se propose de rendre à la mémoire du maréchal Canrobert.

Agréez, je vous prie, Monsieur le Maire et cher Compatriote, l'expression de mes meilleurs sentiments.

F. ROUSSEL.
*Auditeur de 1re classe au Conseil d'Etat, ancien chef de cabinet du ministère de la Justice.*

### L'ossuaire de la chapelle du Lycée

On vient de découvrir dans la chapelle du Lycée une salle souterraine, sorte de cripte remplie d'ossements ; de nombreux crânes sont disposés tout autour des murs.

Au pêle-mêle de tous ces débris humains, enfouis sous les décombres, sans traces de cercueils, on est en droit de supposer que ce caveau était tout simplement une fosse commune dans laquelle on avait jetté des squelettes trouvés en quelque endroit de ce quartier St-Géry, si bouleversé autrefois par les constructions.

### Concours général

Le concours général entre les lycées et collèges des départements commencera le mercredi 22 mai, pour se terminer le 11 juillet suivant.

### Conseil départemental

Le conseil départemental de l'instruction publique se réunira mercredi 8 mai courant, à 10 heures du matin, dans une des salles de la préfecture.

Ordre du jour :

Ecoles normales. — Fixation du nombre des élèves à admettre en 1895 : Cuzac, Gagnac et Vidaillac. — Constructions scolaires : Orniac, Concorès et Saint-Géry. — Secrétariat de mairie.

### La visite des barrages

Sans consulter, comme il est d'usage, l'inspection générale des ponts et chaussées, et sous le sentiment de la grande responsabilité qui incombe à son département, du fait de la terrible catastrophe de Bouzey, le ministre des travaux publics vient d'envoyer une dépêche-circulaire aux préfets.

Ces fonctionnaires devront prescrire d'urgence et *directement* aux ingénieurs ordinaires et aux conducteurs des ponts et chaussées, l'examen approfondi des barrages de leur département.

On devra s'assurer de la solidité des murailles qui supportent le poids de toute masse d'eau et de leur résistance aux plus fortes pressions.

Un rapport d'ensemble signalera spécialement au ministre les barrages d'une épaisseur de *moins de 40 mètres et supportant plus de 3 millions de mètres cubes d'eau.*

Or, le barrage qui vient de se rompre à Bouzey n'avait que vingt mètres d'épaisseur à sa base pour supporter 7 MILLIONS DE MÈTRES CUBES D'EAU.

### Adjudications

Le mercredi, 29 mai courant, à 2 heures du soir, à l'hôtel de la Préfecture, à Cahors, il sera procédé à l'adjudication des travaux ci-après désignés, savoir :

1° Chemin de grande communication n° 31 A, de Figeac au chemin de grande communication n° 29. — Construction entre le moulin du Prince (fin de la partie exécutée) et la limite du territoire de la commune de Cardaillac, sur une longueur de 2,431, mètres 45 centimètres (commune de St-Perdoux).

Montant des travaux, 20,547 fr. 50, Somme à valoir pour travaux imprévus, 1,452 fr. ; 50 ; total : 22,000 fr. ; — Cautionnement 700 fr.

2° Chemin de grande communication n° 46, de Labastide-Murat à Villeneuve, par Espédaillac. — Construction entre la limite de la commune de Quissac (profil n° 0) et le chemin de grande communication n° 25, sur une longueur de 3,196 mètres. (Communes de Caniac et de Fontanes-Lunegarde).

Montant des travaux, 8,501 fr. 62 ; Sommes à valoir pour dépenses imprévues, 298 fr. 38 ; Cylindrage de la chaussée 1,500 fr. ; Total : 10,300 fr., — Cautionnement, 250 fr.

3° Chemin de grande communication n° 47, de Salviac à Lapenche, par Cahors. — Construction entre le hameau de Cambelève et le chemin de grande communication n° 25, sur une longueur de 3,412 mètres 30 centimètres (Communes de Salviac et de Gindou.)

Montant des travaux, 18,315 fr. 51 ; Somme à valoir pour dépenses imprévues et épuisement, 684 fr. 49 ; Cylindrage de la chaussée 1,800 fr. ; Total, 20,800 fr. — Cautionnement 600 fr.

4° Chemin de grande communication n° 50, de St-Matré à Peyrilles. Construction de la partie comprise entre les profils n°s 0 et 270, sur une longueur de 3,823 mètres 80 centimètres. (Communes de Pontcirq et de Montgesty)

Montant des travaux, 17,867 fr. 16 ; Somme à valoir pour travaux imprévus, 832 fr. 84 ; Total 18,700 fr. — Cautionnement, 600 fr..

### Véloce-Sport Cadurcien

Les membres de la société du V.-S. C. se sont réunis, vendredi soir, en assemblée générale.

M. Blanchard, président, a rendu compte des travaux du conseil d'administration depuis la dernière assemblée générale.

M. Filhol, trésorier, a fait connaître l'état de la caisse qui est très satisfaisant.

Aussitôt après ces comptes-rendus, l'assemblée a nommé, comme membres du conseil, MM. Calmon et Larrive en remplacement de MM. Lasserre, décédé, et Jumin, qui a quitté Cahors.

Sur la proposition du conseil d'administration, la société a mis à l'étude un projet de courses vélocipédiques pour l'année 1895.

### Les congés militaires et la moisson

Les demandes de travailleurs militaires doivent être adressées aux chefs des corps intéressés, avant le 1er août et par l'intermédiaire *de l'administration préfectorale.*

Ces demandes, établies sur papier timbré de 0 fr. 60, seront formées par les chefs de famille ou cultivateurs et non par les militaires eux-mêmes ; elles contiendront les renseignements suivants :

1° Etendue de la culture du pétitionnaire ;

2° Epoque où le concours des travailleurs militaires permissionnaires est réellement nécessaire ;

3° Avis du maire qui devra en outre attester qu'il y a pénurie d'ouvriers civils dans la commune.

### COUR D'ASSISES DU LOT

Le rôle des assises du deuxième trimestre, qui doivent s'ouvrir à Cahors le lundi 20 mai, sous la présidence de M. Marraud, conseiller à la cour d'appel d'Agen, est extrêmement chargé.

---

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 49

# LE CHIEN
## DE LA TOUR EIFFEL

Par AUGUSTE VILLIERS

### XXIV

DERNIER CRIME

La mort !

Oui, la mort !

Oh ! pas de doute possible ! il comprenait la fausse mansuétude du juge qui le laissait libre pour lui faire faire une démarche compromettante. La fuite ou la recherche du fusil ou autre chose.

Il était entouré de pièges.

Le lendemain tout allait se dresser contre lui.

Henri Laborde, Epaminondas, Rose Gallot, Céline elle-même et le chien, le chien maudit qui le reconnaissait toujours.

S'il avait pu tuer d'un coup tous ces êtres, il aurait été sauvé, mais il ne le pouvait, il n'avait pas le temps et puis, il était sans doute surveillé.

Il ne pouvait les tuer tous et il était évident que le lendemain, il serait arrêté ; il avait dit qu'il se vengerait et il le pouvait faire encore, puis après fuir.

Il avait de l'argent à lui et il y en avait dans la caisse de son patron.

Bah ! un vol après plusieurs assassinats, c'était insignifiant.

Il renonçait à tout. A Céline et à la fortune, mais pas à la vengeance. Céline ne serait pas à lui, soit, mais elle ne serait pas à un autre.

Il tuerait Céline et ensuite il gagnerait un port de mer et passerait à l'étranger. C'était le plus pressé, il verrait après.

Dans sa chambre il y avait une panoplie. Les armes qui y étaient accrochées n'étaient pas fameuses, mais il y avait un poignard qui suffirait bien à tuer une femme.

Il le prit, le cacha dans une poche de côté de son paletot, mit son pardessus et sortit, après toutefois avoir pris sur lui tout l'argent qu'il put prendre.

Cette fois, il ne se cachait pas.

Il était résolu et marchait droit à son but.

Dehors, la neige commençait à tomber silencieuse.

Cyprien n'y prit pas garde et sans se retourner marcha vers les Bosserons.

Derrière lui, l'ombre inflexible se détacha de la muraille et prit sa suite, mais cette fois il y avait deux ombres et la seconde était celle d'un chien.

— Il y retourne, murmura l'ombre, ici Bock et du calme.

Le chien comprit qu'il était à la chasse et suivit le nez au vent, serré près de son maître et prêt à s'élancer.

A la route d'Epinay, Cyprien entendit le pas régulier du gendarme qui montait stoïquement sa faction.

Il sourit amèrement.

— Va, dit-il, je n'ai pas besoin de ce fusil, garde-le.

Il allait d'un pas rapide et Epaminondas avait peine à le suivre.

— Où va-t-il donc ? pensait ce dernier,

Il n'eut bientôt plus de doute sur la direction à suivre.

Cyprien se dirigeait vers la maison des gardes.

Qu'allait-il donc faire de ce côté ?

Epaminondas trouvait que l'heure était bien mal choisie pour une visite de politesse et il craignait de deviner.

Il était armé d'ailleurs et avec Bock, il n'avait pas peur de Cyprien, mais fidèle à son rôle d'espion provisoire, il ne voulait pas se découvrir et restait en arrière pour observer.

Ah ! le sentier de la Faisanderie lui parut long cette nuit-là.

Il était dix heures du soir, lorsque Cyprien arriva sur la route nationale. En ce moment, la neige tombait ; il faisait relativement doux et le vent faible apportait des communes voisines, Montgeron, Brunoy, Yerres, Epinay, Quincy et Combleville, le tintement joyeux des cloches, qui annonçait déjà la messe de minuit.

Ces bronzes de diverses grosseurs tintaient différemment et donnaient dans l'air pur de la nuit des sons gais et tristes qui se mêlaient, formant un concert étrange.

Cyprien s'arrêta saisi et écouta un instant.

Puis murmurant une imprécation et une menace, il poursuivit son chemin.

Sous bois, la nuit était profonde et le bruit des cloches assourdi n'était plus perceptible que dans les clairières.

Vers dix heures et demie Cyprien était parvenu devant la maison des gardes et sans s'y arrêter il en avait fait le tour.

Tout dormait dans la maison.

Il s'agissait simplement d'y pénétrer et de gagner la chambre de Céline, chambre qu'il connaissait bien.

La grille en bois qui servait d'entrée commune était fermée à clef, mais Cyprien savait comment pénétrer dans le jardin.

Epaminondas arrivé quelques minutes après lui n'avait pu voir la manœuvre et se mit à faire le tour de la maison pour retrouver la piste.

Pendant ce temps Cyprien avait traversé les jardins et il était arrivé devant la porte de M. Rousseau.

A la campagne on ne ferme guère les portes des maisons, d'abord par habitude et puis il y a peu de choses à voler. D'autre part les gardes sortaient et rentraient à toutes heures de nuit et ils ne voulaient pas réveiller leurs femmes.

Cyprien savait cela.

Il trouva donc la porte fermée au loquet seulement.

— Le père Rousseau est peut-être dans la forêt, se dit-il, tant mieux, je cours moins de risques.

Il ouvrit donc très doucement la porte et se trouva dans l'entrée qui conduisait à la cuisine et à la salle à manger.

Il entra dans cette dernière pièce.

Là, il s'arrêta, le cœur lui battait fort.

Il tatonna et arriva au buffet contre lequel Céline s'appuyait naguère pour lui résister. Cette pensée ralluma sa colère.

Il tira son poignard et l'assura fortement dans sa main.

Quoiqu'il fit absolument noir dans cette pièce il trouva facilement la porte de la chambre de Céline qu'il connaissait bien et saisit le bouton en cuivre.

Les jurés seront obligés de rester au moins dix jours à Cahors ; six affaires au moins seront présentées dans l'ordre suivant :

Lundi 20 mai. — Affaire Jean Tnamié, âgé de 49 ans, aubergiste à Prudhomat (tentative de meurtre). Ministère public, M. Fournier, substitut du procureur de la République.

Mardi 21 mai. — Affaire Jean Combalié, âgé de 22 ans, typographe à Figeac (tentative d'assassinat). Ministère public, M. Barathon du Mouceau, procureur de la République.

Mardi 21 et mercredi 22 mai. — Affaire Joseph Grafeuille, âgé de 49 ans, terrassier ; Marie Laverdet, épouse Grafeuille ; Victor Sourie, 34 ans, journalier, domiciliés tous les trois à Martel (vols qualifiés). Ministère public, M. Fournier, substitut.

Jeudi 23 mai. — Repos.

Vendredi 24 et samedi 25 mai. — Affaire Antonio-Théodore Ferras, chiffonnier à Saint-Sylvestre (Assassinat et vol qualifié). Ministère public, M. Barathon du Mouceau.

Dimanche 26 mai. — Repos.

Lundi 27 mai. — Affaire Marie-Antoine-Albert Escaich, âgé de 37 ans, se disant artiste musicien, sans domicile fixe ; Louis-Pierre Barthélemy, âgé de 25 ans, garçon d'hôtel, sans domicile fixe (faux et usage de faux en écriture publique). Ministère public, M. Barathon du Mouceau.

Mardi 28 mai. — Affaire Frozie Carrière, dite Pélagie, épouse Brunet, âgée de 34 ans, cultivatrice, domiciliée à Fons (avortement). Ministère public, M. Fouruier, substitut.

### Animaux de réquisition

Classement en 1895 des chevaux, juments, mulets et mules susceptibles d'être requis pour le service de l'armée.

Itinéraire que suivront les commissions :

Commission nº 7. — 3e Subdivision

— SUITE —

*Canton de Catus.* — Montgesty, 5 juin, 3 h. s. ; Lherm, 6 juin, 7 h. m. ; Ponteirq, 6 juin, 8 h. 1/2 m. ; Les Junies, 6 juin, 9 h, 1/2 m. ; Labastide-du-Vert, 6 juin, 1 h. s. ; Saint-Médard, 6 juin, 2 h. s. ; Catus, 6 juin, 3 h. s. ; St-Denis-près-Catus, 7 juin, 6 h. 1/2 m. ; Gigouzac, 7 juin 8 h. m. ; Mechmont, 7 juin, 9 h. m. ; Francoulès, 7 juin, 11 h. 1/2 m. ; Maxou, 7 juin, 2 h. s. ; Calamane, 7 juin, 3 h. 1/2 s. ; Boissières, 8 juin, 7 h. m. ; Nuzéjouls, 8 juin, 8 h. 1/2 m. ; Crayssac, 8 juin, 1 h. s.

*Canton de Cahors (Nord).* — Espère, 8 juin, 2 h. 1/2 s. ; Mercuès, 8 juin, 3 h. 1/2 s. ; Cahors (Nord), 10 juin, 6 h. m, ; Pradines, 11 juin 7 h. m.

*Canton de Cahors (Sud).* Trespoux-Rassiels, 11 juin, 1 h. s. Labastide-Marnhac, 11 juin, 3 h. s. ; Le Montat, 12 juin, 7 h. m. ; Arcambal, 12 juin, 1 h. s. ; Cahors (Sud), 13 juin, 6 heures mat.

Commission nº 3. — 1re Subdivision

*Canton de Puy-l'Evêque.* — St-Martin-le-Redon, 1er juin, 9 h. m. ; Montcabrier, 1er juin, midi ; Duravel, 1er juin, 3 h. s. ; Soturac, 4 juin, 6 h. m. ; Touzac, 4 juin, 7 h. 1/2 m. ; Vire, 4 juin, 9 h. m. ; Puy-l'Evêque, 4 juin, 1 h. s. ; Lacappelle-Cabanac, 5 juin, 6 h. 1/2 m. ; Mauroux, 5 juin, 8 h. m. ; Sérignac, 5 juin, midi ; Floressas, 5 juin, 2 h. s. ; Pescadoires, 6 juin, 6 h. 1/2 m. ; Prayssac, 6 juin, 8 h. m. ; Lagardelle, 6 juin, 1 h. s. ; Grézels, 6 juin, 2 h. 1/2 s.

*Canton de Luzech.* — Bélaye, 7 juin, 6 h. m. ; Anglars-Juillac, 7 juin, 7 1/2 m. ; Castelfranc, 7 juin, 9 h. m. ; Luzech, 7 juin, 1 h. s. ; Albas 8 juin, 6 h. 1/2 m. ; Carnac-Rouffiac, 8 juin, 9 h. 1/2 m. ; Sauzet, 8 juin, 1 h. s. ; Villesèque, 10 juin, 7 h. m. ; Cambayrac, 10 juin, 9 h. 1/2 m. ; St-Vincent, 10 juin, 1 h. s. ; Parnac, 11 juin, 7 h. m. ; Douelle, 11 juin, 9 h. 1/2 m. ; Caillac, 11 juin, 1 h. s. ;

Commission nº 8 — 3e Subdivision

*Canton de Figeac (Ouest).* — Capdenac, 15 mai, 6 h. 1/2 m.

*Canton de Figeac (Est).* — Lunan, 15 mai, 8 h. 1/2 m. ; St Félix, 15 mai, 10 h. m. ; Montredon, 15 mai, 1 h. 1/2 s. ; Felzins, 15 mai, 3 h. 1/2 s. ; Lentillac, 16 mai, 7 h. m. ; Cuzac, 16 mai, 8 h. m ; Figeac (Est) 16 mai, 1 h. s.

*Canton de Figeac (Ouest).* — Faycelles, 17 mai, 7 h. m. ; Béduer, 17 mai, 9 h. m. ; Béduer 17 mai, 9 h. m. ; Figeac (Ouest), 17 mai, 1 h. soir.

*Canton de Figeac (Est).* — Prendeignes, 18 mai, 7 h. 1/2 m. ; Viazac, 18 mai, 9 h. m. ; Linac, 18 mai, 1 h. 1/2 s. ; Bagnac, 18 mai, 3 h. 1/2 s.

*Canton de Lacapelle.* — Cardaillac, 20 mai. 7 h. m. ; Ste-Colombe, 20 mai, 9 h. m.

*Canton de Figeac (Est).* — St-Perdoux, 20 mai, 1 h. s.

### Enlèvement

Une bande de gitanos, passant dans la commune d'Escatalens, a enlevé une fille. Son frère s'étant aperçu de ce méfait, poursuivit ces nomades. A Castelsarrasin on les rattrappa et l'enfant fut rendue à ses parents.

Que fait donc la justice de ne pas s'occuper de cette affaire et poursuivre ces vils coupables ?

### La vigne

De tous côtés, nous recevons les doléances de nos viticulteurs et des agriculteurs.

Les vignes se présentent fort mal ; il y a très peu de raisins ; certains plants n'en ont pas du tout, et d'autres ne poussent qu'avec hésitation ; de plus, on signale l'apparition du mildew.

Quant aux arbres fruitiers, les pêchers sont brouillardés ainsi que les abricotiers, les pruniers ne donneront guère. Quant aux pommiers, ils ont à lutter contre une invasion de chenilles considérable.

Cela nous annonce des récoltes bien piètres ; seul le blé a quelque apparence ainsi que les fourrages.

### La neige

Foix, 5 mai.

La température a fraichi brusquement samedi. Il a neigé sur les sommets environnants la ville.

A Ax, il a neigé dans la matinée.

### Les facteurs à bicyclette

Une innovation dans l'administration des postes : Depuis quelques jours, l'administration des postes a fait faire, à titre d'essai, sur la rive gauche et dans les quartiers excentriques, le service des levées des boîtes aux lettres par des facteurs montés à bicyclette.

Le spectacle est assez curieux de voir ces agents grimpant de toute la vitesse de leurs jarrets le boulevard Saint-Michel ou le faubourg et s'arrêtant à tous les bureaux de tabac pour faire leur récolte de correspondances. Si cet essai réussit, tous les facteurs boitiers seront munis de bicyclettes, ce qui permettra, espérons-le du moins, d'augmenter le nombre des levées et des distributions des lettres de Paris pour Paris.

A quand, maintenant, les facteurs distributeurs à bicyclette ?

## FAITS DIVERS

### La guérison du cancer

Nous avons annoncé, il y a quelques jours, qu'une note relative à la guérison du cancer, au moyen d'un nouveau sérum, avait été présentée par MM. Richet et Héricourt à l'Académie des sciences.

Bien que les cas de guérison ne soient encore qu'au nombre de deux, la nouvelle de la découverte d'un sérum anticancéreux a provoqué, comme on le pense, une sensation considérable, non seulement dans le monde savant, mais dans le public tout entier.

La note présentée à l'Académie des sciences, et qui nous est communiquée, nous apprend comment fut trouvé le traitement du cancer.

Le 9 février 1895, M. le docteur Reclus enlevait un ostéosarcome de la jambe. Cette tumeur fut broyée, puis additionnée d'un peu d'eau. Le liquide, filtré sur toile, fut injecté à trois animaux (un âne et deux chiens). Cette injection ne fut suivie d'aucune réaction, et cinq, sept et quinze jours après, on recueillait le sang de ces animaux pour en recueillir le sérum, lequel a servi à pratiquer des injections chez deux malades.

Dans le premier cas, dû à M. Terrier, il s'agit d'une femme qui avait été opérée en octobre 1894 d'une tumeur du volume d'une orange, remontant à huit mois.

Le traitement sérothérapique fut commencé le 12 mars ; les injections, faites autour de la tumeur dans le tissu cellulaire, furent continuées pendant quarante jours, et, à partir du 25 mars, la tumeur commença à diminuer manifestement. Actuellement, on ne trouve plus à sa place qu'une plaque d'induration. De plus, l'état général s'est sensiblement amélioré et la malade a engraissé d'une façon appréciable.

La seconde observation, due à M. Reclus, est celle d'un individu de quarante-quatre ans, entré à la Pitié le 27 mars dernier pour une tumeur de la région épigastrique inférieure, du volume d'une grosse orange, diagnostiquée cancer de l'estomac. Toute intervention chirurgicale ayant été considérée comme probablement inefficace, le traitement sérothérapique fut décidé et commencé le 6 avril.

Une amélioration dans l'état général survint promptement. Dès le 10 avril, la tumeur avait diminué de volume, et cette diminution s'accentuait assez rapidement pour que le 20 du même mois elle ne fût même plus sentie comme tumeur isolée, saillante.

Dans ces deux cas, l'amélioration a donc été rapide, éclatante et incontestable, et il demeure acquis que le sérum anticancéreux a guéri un cas de cancer.

C'est M. le professeur Charles Richet qui a eu le premier l'idée de l'application de la sérothérapie au cancer. On sait que déjà dans son laboratoire de la Faculté de médecine il avait, avant le docteur Roux lui-même, songé à l'application de ce traitement à diverses maladies.

Il n'y a plus qu'à avoir confiance en l'avenir, car, jusqu'à présent, dit M. Charles Richet, on n'a pas assez de sérum anticancéreux pour les malades ; à peine en possède-t-on assez pour les expériences qui sont en cours, et encore faut-il attendre des résultats définitifs avant de faire entrer ce traitement dans la pratique médicale.

Quoi qu'il en soit, de savants médecins croient à la guérison possible du cancer ; les résultats sont encore vagues, mais ils sont un encouragement pour eux à persévérer dans une direction au bout de laquelle se trouve peut-être l'une des plus belles victoires que la médecine pastorienne aura remportées.


**Musique du 7me de ligne**

PROGRAMME des 9 et 12 MAI

de 4 à 5 h. du soir (*Allées Fénelon*)

| | |
|---|---|
| Little March, par redoublé | Dureau, |
| Si J'étais Roi, ouverture | Adam. |
| La Mascotte, fantaisie | Audran. |
| Polonaise de Concert | P. Vidal. |
| Bonsoir voisin, quadrille | X... |

Exigez de vos fournisseurs qu'ils ne vous donnent que du **Tapioca Rils.**

Le meilleur *purgatif* connu est la **Tisane Dussolin,** il est en même temps *rafraîchissant* et *fortifiant*. Il suffit d'en prendre le matin à jeun une cuillerée à café.

**Rosiers d'Egletons (Corrèze)**

Je ne saurais trop publier le service que m'ont rendu les excellentes **Pilules Gicquel,** car c'est à elles que je dois ma parfaite guérison. Je souffrais de l'estomac, la bile et les glaires y étaient accumulées, j'avais aussi un grand mal de tête, et je pouvais rien manger, car la nourriture me semblait un poison. Ayant entendu parler des heureux résultats obtenus par ces bonnes **Pilules Gicquel** j'ai eu l'heureuse idée d'en faire usage, je puis dire qu'elles m'ont entièrement guéri. Hélas ! qu'il est fâcheux que ces **Pilules** ne soient pas plus répandues dans nos campagnes.

J. Péricot, à Rosiers d'Egletons.

**A VENDRE**

POUR CAUSE DE SANTÉ

La belle propriété du **Thérou,** canton de Puy-l'Evêque. — Rapport et agrément — Plaine du Lot.

Maisons d'habitation et d'exploitation — Jardins — Terres — Bois — Près — Ruisseau — 22 hectares de vignes en plein rapport, exposition au midi — Abri du vent du nord — *Vins de premier cru.* — Revenu net assuré 4 0/0.

CONTENANCE TOTALE : **82 hectares**

S'adresser à M. Ch. BIMBENET, géomètre-expert, à Agen.


**ETUDE**

de Me Paul BON, avoué à Cahors,
Boulevard Gambetta nº 31.

### Demande en séparation de biens

D'un exploit du ministère de Me Peyret Mirande, huissier à Cahors, en date du quatre mai mil huit cent quatre-vingt-quinze, enregistré, il appert que Madame Virginie Vigier, sans profession, épouse de Monsieur Georges Jumin, contrôleur des contributions directes, domiciliés ensemble à Cahors, dûment autorisée à ces fins, a formé contre son dit mari, devant le tribunal civil de la dite ville, une demande en séparation de biens, constituant dans cet exploit pour suivre sur cette demande, Me Paul Bon, avoué près le dit tribunal.

Pour extrait certifié conforme.

Cahors, le six mai mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Signé : BON.

---

Il le tourna doucement et la porte s'ouvrit.

Le lit était en face de lui, il le savait et s'en approcha les mains en avant, craignant de heurter une chaise.

Il retenait son souffle et au bout de quelques secondes qui lui parurent fort longues il toucha le lit.

Là, il s'arrêta encore.

Alors il entendit un souffle régulier.

— Elle est là, pensa-t-il, elle dort !

Il tâta de la main et s'aperçut qu'il était au pied du lit, il remonta un peu.

Tout à coup, il heurta quelque chose et ne put aller plus loin. La dormeuse fit un mouvement et il resta immobile.

Quelques minutes s'écoulèrent dans un silence complet, puis Cyprien n'entendant rien de suspect promena sa main sur le corps étendu dans le lit, enleva de la main gauche la couverture et le drap entravés l'un dans l'autre, posa la main sur le corps et frappa.

Un cri terrible lui répondit, cri de douleur et d'épouvante tout à la fois, puis deux mains saisirent la sienne.

Affolé, il arracha sa main et se précipita vers la porte, mais ses pieds s'embarrassèrent dans un meuble inconnu de lui et il tomba lourdement à terre.

La victime se mit à crier au secours ! et une voix d'enfant se mêla à celle de la victime.

Cyprien perdait la tête, il ne s'expliquait pas ce qui se passait en ce moment et ne cherchait plus qu'à fuir.

Il trouva la porte restée ouverte et en trois bonds fut dans le jardin. En ce moment, le père Rousseau criait en haut : — Voilà ! voilà ! et le chien aboyait.

Cyprien courut à la brèche de la haie et bientôt disparut dans la forêt.

Il s'aperçut alors que dans sa chute il avait perdu son poignard et qu'étant tombé sur le bras blessé, il en ressentais une forte douleur.

Mais il ne voyait plus qu'une chose, fuir !

Et il fuyait.

Cependant Epaminondas et Bock, après avoir fait le tour de la maison des gardes, étaient revenus se poser en sentinelles devant la porte principale.

Ils avaient entendu le cri de la femme frappée puis le garçon de café avait vu un homme sortir, mais il ne pouvait suivre la direction prise dans l'obscurité.

Bientôt, M. Rousseau fit briller de la lumière et descendit du premier étage où il était couché.

La femme et l'enfant criaient toujours.

Epaminondas n'y tenant plus, avait escaladé la porte et arrivait en même temps que le brigadier à la chambre de Céline.

— C'est moi, dit-il, l'ami de M. Henri, je suivais ce coquin de Cyprien qui est entré ici, qu'a-t-il fait.

— A moi ! à moi, disait une voix désolée.

La lumière éclairait alors la pièce et les deux hommes virent Mme Rousseau dans le lit, ayant du sang aux mains et à la figure, et la petite Cyprienne dans son berceau, criant par peur, mais n'ayant aucun mal.

Voilà ce qui s'était passé dans la journée et qui expliquait l'absence de Céline et de Rose.

Henri Laborde allait de mieux en mieux, mais le matin du 24 décembre, il s'était senti indisposé et l'avait fait dire aux deux jeunes filles qui habitaient en commun la chambre de Cécile depuis quelque temps, en attendant leur départ pour Paris après la guérison du jeune homme.

Elles étaient parties toutes deux, confiant la petite fille à la garde de Mme Rousseau, qui, pour une nuit, avait pris leur place.

Croyant frapper Céline, le misérable avec atteint la brave femme.

Rousseau était affolé ; heureusement qu'Epaminondas n'avait pas perdu le nord, comme il disait.

On constata donc que Mme Rousseau avait reçu un coup de couteau dans le bras droit, ce qui avait fait beaucoup de sang, mais ce qui n'avait pas de gravité.

On pansa rapidement la blessure et Epaminondas s'écria :

— Mais l'assassin, qu'est-il devenu ?

— Courez après lui, disait Mme Rousseau, il mérite la guillotine !

— Pour sûr ! ajouta Rousseau.

— Venez, dit Epaminondas, je l'ai vu s'enfuir ; il ne peut pas être loin et, dans tous les cas, nous le retrouverons à Brunoy et peut-être en route avec Bock.

Puis regardant autour de lui :

— A propos, qu'est devenu Bock ?

— Il était avec vous ?

— Certainement

— Il a peut-être suivi le coupable.

— Vous avez raison, les chiens sont quelquefois plus intelligents que les hommes.

— Courons donc.

— Madame Rousseau sachant que sa blessure n'était pas grave s'était calmée. Les voisines d'ailleurs venaient la soigner.

Rousseau, deux autres gardes et Epaminondas partirent à la recherche de l'assassin avec l'assistance de trois chiens.

Par où aller ? fit Rousseau.

— Il a dû reprendre le sentier de la Faisanderie.

— Peut-être ! il sait que le chemin est connu.

— C'est vrai ! a-t-il été à droite ou à gauche ?

— Ah voilà.

Les quatre hommes étaient perplexes.

Soudain dans la nuit un appel éclata, l'appel d'un chien.

— C'est Bock ! s'écria Epaminondas, il tient son ennemi, allons de ce côté.

— C'est vers le sentier.

— Suivons le donc.

Et tous suivirent pressant le pas.

Revenons de quelques minutes en arrière.

Lorsque le garçon de café était entré à la maison des gardes, Bock qui allait s'élancer aussi avait vu une ombre fuir.

Il avait flairé son ennemi.

Ah ! dame, il avait suivi.

Il avait vu Cyprien sortir de l'enclos et gagner le bois.

Sans hésiter il s'était mis à sa poursuite.

Cyprien courait et le chien suivait par bonds.

Il n'aboyait pas, il glissait dans le bois.

Le clerc de notaire était haletant, sa blessure au bras le faisait souffrir, car la chute qu'il venait de faire l'avait fait rouvrir.

*(A suivre).*

## CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

**BILLETS D'ALLER ET RETOUR DE FAMILLE**

Pour les stations thermales de Chamblet-Néris (Néris), Évaux-les-Bains, Moulins (Bourbon-l'Archambault), Laqueuille (la Bourboule et le Mont-Dore), Royat, Rocamadour (Miers), Vic-sur-Cère.

**Réduction de 50 %** pour chaque membre de famille en plus du deuxième.

Il est délivré, du 15 Mai au 15 Septembre, dans toutes les gares du réseau d'Orléans, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris), aux familles d'au moins trois personnes payant place entière et voyageant ensemble, des Billets d'Aller et Retour collectifs de 1re, 2e et 3e classes pour les stations ci-dessus indiquées.

Les Billets sont établis par l'itinéraire à la convenance du Public; l'itinéraire peut n'être pas le même à l'Aller et au Retour.

Le prix s'obtient en ajoutant au prix de quatre Billets simples ordinaires le prix d'un de ces Billets pour chaque membre de la famille en plus de deux.

La durée de validité des Billets, à compter du jour du départ, ce jour non compris, est de 30 jours.

Cette durée peut être prorogée une ou plusieurs fois d'une période de quinze jours. Chaque période de prolongation part de l'expiration de la période précédente et donne lieu à la perception d'un supplément de 10 % du prix total du Billet.

La prolongation ne peut être demandée que pour les Billets non périmés.

AVIS. — Les voyageurs obtiennent, sur leur demande, soit à la gare de départ, soit au Bureau du Correspondant de la Compagnie, à Laqueuille, des Billets d'Aller et Retour réduits de 25 % pour le Mont-Dore et la Bourboule.

Les demandes de Billets doivent être faites, quatre jours au moins avant celui de départ, à la gare où le voyage doit être commencé.

*Vous me demandez pourquoi je vous recommande les Pastilles du Dr CABANES? C'est parce que je les ai expérimentées, et quand vous aurez un Rhume, même une Bronchite, quand vous tousserez ne prenez que des pastilles du Dr CABANES et vous serez guéri.*

DÉPÔT Phie DERBECQ, 24, Rue de Charonne, Paris
ET TOUTES PHARMACIES. *Envoi franco contre timbres.*

AFFICHAGE GÉNÉRAL et DISTRIBUTION d'IMPRIMÉS
**L. AUDBOURG & Cie**
*4, RUE SAINTE-ANNE* (Avenue de l'Opéra)
**PARIS**

La Maison **L. AUDBOURG & Cie**, *fondée en 1878*, se charge de l'**AFFICHAGE** de toute nature ainsi que de la **DISTRIBUTION** des **IMPRIMÉS** pour Paris, la Province et l'Etranger. Cette maison de 1er ordre possède de nombreux emplacements pour la pose des Affiches en papier et sur toile; elle a des correspondants dans toutes les communes de France.

S'ADRESSER A **M. DUEZ**, DIRECTEUR
4, Rue Ste-Anne (*Avenue de l'Opéra*) Paris.

**DEMANDEZ** chez tous les **LIBRAIRES**

et à l'Imprimerie Laytou, rue du Lycée (Cahors).

**La petite Carte de poche DU LOT**


**AVIS**

*Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.*


**TISANE DUSSOLIN**

**Le meilleur régénérateur des forces que l'on puisse employer contre l'épuisement des organes, les douleurs de l'estomac et de la tête, les mauvaises digestions, les maladies du foie, des nerfs et toutes les maladies résultant de la fatigue et des vices du sang est la Tisane Dussolin.**

*Prix : 4f50 le flacon. — Se trouve à Paris, chez* DERBECQ, *Phien, 24, rue de Charonne, et toutes bonnes Pharmacies de France.*

Dépôt à Cahors, pharmacie Prévot.

*Ne demandez chez votre Epicier que du*

**TAPIOCA RILS**

**c'est le MEILLEUR**

ÉVITER LES CONTREFAÇONS

Exiger la Marque de Fabrique déposée.

**Se trouve dans toutes les bonnes Maisons d'Epiceries et de Comestibles.**

Vente en Gros : *262, Boulevard Voltaire, 262 — PARIS.*


## CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

*SERVICE D'HIVER (15 octobre 1894)*

### De Paris à Toulouse

| | | 17 OMNIBUS 1e, 2e, 3e classes | 5 EXPRESS 1e, 2e, 3e classes | 21 EXPRESS 1re classe. | 35 DIRECT 1e, 2e, 3e classes | 1125-1131 OMNIBUS e, 2e, 3e classes. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| PARIS..... | départ. | 3h. 10s. | 9h. mat | 7h. 50s. | 11 soir. | — |
| BRIVE..... | arrivée. | 6 40 matin. | 6 17 soir. | 5 7 matin. | midi 32 | — |
| | départ. | 6 50 matin | 6 46 soir | 5 20 matin. | 1 10 soir. | 7h. 5 soir |
| Gignac-Cressensac..... | | 7 28 | — | — | 1 48 soir | 7 43 |
| SOUILLAC..... | arrivée. | 7 48 | 7 24 | 5 58 | 2 8 | 8 3 |
| | départ. | 7 53 | 7 27 | 6 1 | 2 14 | 8 11 |
| CAZOULÈS.... | arrivée. | 8 » | — | — | 2 21 | 8 18 |
| | départ. | 8 2 | — | — | 2 22 | 8 21 |
| Lamothe-Fénelon..... | | 8 15 | — | — | 2 35 | 8 34 |
| Nozac..... | | 8 25 | — | — | 2 45 | 8 44 |
| GOURDON..... | | 8 39 | 7 55 | 6 27 | 3 » | 8 58 |
| Saint-Clair..... | | 8 49 | — | — | 3 10 | 9 8 |
| Dégagnac..... | | 9 1 | — | — | 3 22 | 9 20 |
| Thédirac-Peyrilles..... | | 9 12 | — | — | 3 33 | 9 31 |
| Saint-Denis-Catus..... | | 9 23 | — | — | 3 45 | 9 43 |
| Espère..... | | 9 32 | — | — | 3 54 | 9 52 |
| CAHORS..... | arrivée. | 9 43 | 8 34 | 7 6 | 4 5 | 10 3 soir |
| | départ. | Exp. 9 58 | 8 40 | 7 16 | 4 20 | 7 30 matin. |
| Sept-Ponts..... | | 10 8 | — | — | 4 31 | 7 42 matin. |
| Cieurac..... | | 10 22 | — | — | 4 47 | 8 » |
| Lalbenque..... | | 10 29 | — | — | 4 56 | 8 9 |
| Caussade..... | | 11 2 | 9 21 | 7 55 | 5 31 | 8 45 |
| MONTAUBAN.. | arrivée | 11 37 | 9 46 | 8 19 | 6 11 | 9 28 |
| | départ. | 11 h. 43 midi 2 | 9 51 | 8 22 mat | 6 25 soir | — |
| TOULOUSE..... | arrivée. | midi 39 1h 32s | 10 38s. | 9 9 mat | 7 55 soir | — |

### De Toulouse à Paris

| | | 16 EXPRESS 1re classe. | 1140-1128 OMNIBUS 1e, 2e, 3e classes | 26 EXPRESS 1e, 2e, 3e classes | 1126 OMNIBUS 1e, 2e, 3e classes | 1136 OMNIBUS 1e, 2e, 3e classes | 40 OMNIBUS 1e, 2e, 3e classes |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| TOULOUSE..... | départ. | 2h. 43 soir. | — | 7h. 5 soir. | — | 9h. 22 matin | 6h. mat |
| MONTAUBAN.. | arrivée. | 3 30 | — | 7 52 soir. | — | 10 38 matin | 7 7 matin. |
| | départ. | 3 37 | 4 15 soir | 7 59 | — | 10 50 | 7 30 matin. |
| Caussade..... | | 4 1 | 4 56 soir | 8 23 | — | 11 31 | 8 11 |
| Lalbenque..... | | — | 5 38 | — | — | midi 13 | 8 50 |
| Cieurac..... | | — | 5 46 | — | — | midi 21 soir. | 8 59 |
| Sept-Ponts..... | | — | 5 58 | — | — | midi 33 soir. | 9 11 |
| CAHORS..... | arrivée. | 4 39 | 6 6 | 9 1 | — | midi 41 | 9 20 |
| | départ. | 4 45 | 6 28 | 9 8 | 6 » matin. | — | 9 30 |
| Espère..... | | — | 6 43 | — | 6 15 matin. | — | 9 44 |
| Saint-Denis-Catus..... | | — | 6 57 | — | 6 28 | — | 9 57 |
| Thédirac-Peyrilles..... | | — | 7 12 | — | 6 43 | — | 10 11 |
| Dégagnac..... | | — | 7 21 | — | 6 52 | — | 10 20 |
| Saint-Clair..... | | — | 7 31 | — | 7 1 | — | 10 29 |
| GOURDON..... | | 5 28 | 7 47 | 9 51 | 7 18 | — | 10 43 |
| Nozac..... | | — | 7 56 | — | 7 27 | — | 10 52 |
| Lamothe-Fénelon..... | | — | 8 5 | — | 7 37 | — | 11 1 |
| CAZOULÈS.... | arrivée. | — | 8 14 | — | 7 47 | — | 11 10 |
| | départ. | — | 8 16 | — | 7 49 | — | 11 12 |
| SOUILLAC..... | arrivée. | 5 51 | 8 23 | 10 14 | 7 57 | — | 11 19 |
| | départ. | 5 54 | 8 29 | 10 17 | 8 4 | — | 11 25 |
| Gignac-Cressensac..... | | — | 9 01 | — | 8 36 | — | 11 54 |
| BRIVE..... | arrivée. | 6 32 | 9 35s. | 10 55 | 9 12m. | — | midi 27 |
| | départ. | 7 » | — | 11 8 | — | — | midi 55 Exp. |
| PARIS..... | arrivée. | 4 37 mat | — | 10 51m | — | — | 11 36 Exp. |

1128

#### De CAHORS à LIBOS

| | Omnibus. | Poste. | Omnibus |
|---|---|---|---|
| CAHORS. — *D.* | 6h 40 matin | 12h 50 soir. | 6h 40 soir. |
| Mercuès..... | 6 54 | 1 4 | 6 54 |
| *Arrêt Douelle* | 6 58 | » | 6 58 |
| Parnac..... | 7 5 | 1 15 | 7 6 |
| Luzech..... | 7 11 | 1 22 | 7 12 |
| Castelfranc... | 7 24 | 1 35 | 7 24 |
| *Arrt Prayssac* | 7 27 | » | 7 27 |
| Puy-l'Evêque.. | 7 36 | 1 46 | 7 35 |
| Duravel..... | 7 43 | 1 54 | 7 42 |
| Soturac-Touzac | 7 51 | 2 3 | 7 50 |
| Fumel..... | 8 » | 2 13 | 7 59 |
| **LIBOS.** — *A.* | 8 6 | 2 19 | 8 5 |
| BORDEAUX.. | 3 51 soir. | 8 11 m | 4 31 mat. |
| PARIS. — *Ar.* | 11 36 soir. | 4 37 | 10 51 mat. |

#### De LIBOS à CAHORS

| | Poste. | Omnibus. | Omnibus |
|---|---|---|---|
| PARIS. — *D.* | 7h 50s. | 11h » soir. | 7h 38 mat. |
| BORDEAUX.. | » » | 6 10 | 3 34 soir. |
| **LIBOS.** — *D.* | 8 29 matin | 3 30 | 9 10 |
| Fumel..... | 8 35 | 3 37 | 9 16 |
| Soturac-Touzac | 8 45 | 3 49 | 9 26 |
| Duravel..... | 8 52 | 3 58 | 9 33 |
| Puy-l'Evêque.. | 8 59 | 4 7 | 9 40 |
| *Arrt Prayssac* | 9 6 | » | 9 47 |
| Gastelfranc... | 9 11 | 4 23 | 9 53 |
| Luzech..... | 9 22 | 4 36 | 10 3 |
| Parnac..... | 9 31 | 4 46 | 10 11 |
| *Arrêt Douelle* | 9 36 | » | 10 16 |
| Mercuès..... | 9 41 | 4 57 | 10 21 |
| CAHORS. — *A.* | 9 53 | 5 15 | 10 37 |

#### De CAHORS à CAPDENAC

| | Omnibus. | Omnibus. | Omnibu |
|---|---|---|---|
| CAHORS. — *D.* | 7h 35 matin | 1h 27 soir. | 5h 23 soir. |
| Cabessut, halte | 7 44 | 1 36 | 5 32 |
| Arcambal..... | 7 55 | 1 47 | 5 42 |
| Vers..... | 8 4 | 1 56 | 5 50 |
| Saint-Géry... | 8 13 | 2 4 | 5 57 |
| Conduché..... | 8 26 | 2 17 | 6 9 |
| St-Cirq, halte. | 8 33 | 2 24 | 6 15 |
| St-Martin-Lab. | 8 44 | 2 34 | 6 24 |
| Calvignac, hal. | 8 52 | 2 42 | 6 31 |
| Cajarc..... | 9 6 | 2 55 | 6 44 |
| Montbrun, hal. | 9 17 | 3 6 | 6 54 |
| Toirac..... | 9 27 | 3 16 | 7 3 |
| Lamadeleine.. | 9 40 | 3 29 | 7 15 |
| CAPDENAC. *A.* | 9 52 | 3 41 | 7 27 |

#### De CAPDENAC à CAHORS

| | Omnibus | Omnibus. | Omnibus |
|---|---|---|---|
| CAPDENAC. *D.* | 7 47 matin. | 11h 10 mat | 5h 23 soir. |
| Lamadeleine.. | 7 59 | 11 22 | 5 35 |
| Toirac..... | 8 10 | 11 34 | 5 46 |
| Montbrun, hal. | 8 19 | 11 43 | 5 54 |
| Cajarc..... | 8 30 | 11 55 | 6 5 |
| Calvignac, hal. | 8 40 | 12 4 soir. | 6 15 |
| St-Martin-Lab. | 8 49 | 12 14 | 6 25 |
| St-Cirq, halte. | 8 57 | 12 23 | 6 33 |
| Conduché..... | 9 3 | 12 30 | 6 39 |
| Saint-Géry... | 9 18 | 12 45 | 6 53 |
| Vers..... | 9 23 | 12 51 | 6 58 |
| Arcambal..... | 9 31 | 1 00 | 7 6 |
| Cabessut, halte. | 9 41 | 1 11 | 7 16 |
| CAHORS. — *A.* | 9 49 | 1 19 | 7 24 |


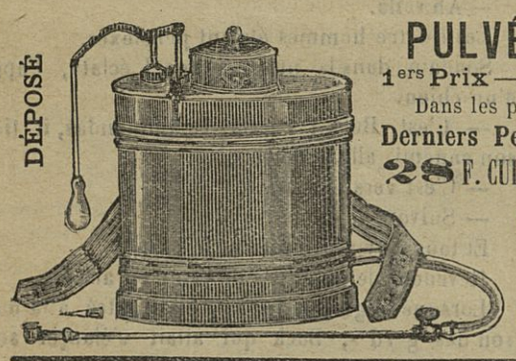

DÉPOSÉ

**PULVÉRISATEUR-DEPEYRE**

1ers Prix — Hors concours — Médailles d'Or

Dans les principaux Centres viticoles de France

**Derniers Perfectionnements. Appareil garanti**

**28** F. CUIVRE JAUNE — **32** F. CUIVRE ROUGE

**F. DEPEYRE, Inventeur-fabricant**

Chevalier du Mérite Agricole

**18, Boulevard Gambetta, à Cahors (Lot)**

NOTA. — Vu le grand nombre de demandes prière de se faire inscrire au plus tôt.

# Cave Bordelaise

*3, rue de la Mairie, CAHORS*

**M. LASSERRE,** ANCIEN CHEF DE SECTION

**M. COMBARIEU, Successeur**

**Livraisons au détail et à domicile** de vins vieux en bouteilles de Bordeaux-Médoc, vieux Cahors, vins blancs secs et doux de la Gironde et de Banyuls-sur-Mer (garantis de raisins frais), Grenache, Muscat et Banyuls supérieur (vins de propriétaire), Cognacs, Rhums, Armagnacs de 1re marque. Spiritueux, Liqueurs de marque, Champagnes, Vins en fûts et Eaux minérales. — *Prix très réduits* sur tous les articles eu égard à leur qualité tout-à-fait supérieure.


**AVIS**

MARTIN MARGERIE a acheté le **fonds de commerce** de Madame Angèle Montagne, à Luzech (Lot).

Les réclamations seront reçues jusqu'au 15 mai 1895.


**APPAUVRISSEMENT du SANG**

**L'anémie, les pâles couleurs,** les maux d'estomac, les époques difficiles, les pertes blanches ont besoin pour être guéris rapidement du fer à l'état soluble et de phosphates; on les trouve réunis dans le **Phosphate de fer de Leras,** très recommandé pour les enfants pâles, délicats, privés d'appétit et les jeunes filles qui se développent difficilement.

Dépôt dans toutes les Pharmacies.

EXPOSITION CAHORS 1881

# B. DOUCÈDE

**Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté**

**M. DOUCÈDE** a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, saison d'Été.

Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.

M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande.


*Le propriétaire-gérant :* LAYTOU.